

les peuples dans l'idiome desquels il est écrit. On assure qu'il a produit la plus grande sensation, & que les ennemis internes de la patrie ont employé plus d'une intrigue pour en embarrasser la circulation; & cela seul suffit pour en faire l'éloge. L'auteur montre admirablement que la Religion catholique fait une partie essentielle de la constitution Belgique, que tout bon citoyen doit la défendre, & que ce seroit une lâcheté coupable, de n'opposer à ses ennemis que la patience & la prière. Il fait un tableau touchant de toutes les insultes & violences qu'elle a essuyées; & ne peint pas avec moins de force les infractions faites aux loix civiles, l'invasion des droits & propriétés des citoyens. Dans la péroraison, il adresse à ses concitoyens ce beau passage du I. liv. des Machabées. *Nunc ergo, ó filii, emulatores estote legis & date animas vestras pro testamento patrum vestrorum.... Confortamini & viriliter agite in lege, quia in ipsâ gloriosi eritis.* Il anime les Flamands d'après l'exemple des Brabançons, il passe rapidement sur les victoires étonnantes de Turnhout, de Gand & de Bruxelles, & finit par ces paroles remarquables. » Que ne peut pas le courage & l'amour
 » de la liberté quand Dieu l'inspire & le soutient?... Donnez donc l'effort à votre
 » amourosité : achevez le brillant ouvrage de votre
 » liberté : votre cause est juste : vous combattez pour vos antiques & inappréciables droits,
 » vous êtes obligés de les transmettre à vos derniers neveux. Mais sur-tout n'oubliez pas celui,
 » lui, qui dans votre oppression a écouté vos
 » gémissemens & de qui seul vous devez attendre la plénitude de vos victoires. Votre cause
 » est fort avancée, mais elle n'est pas finie :
 » vous avez maintenant plus à craindre que ja-